

En 2023, les collectes nationales ont lieu à la même date dans toutes les églises du Canada. Elles sont au nombre de trois. S'ajoutent à celles-ci les collectes de l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, pour les besoins de l'Église en Terre Sainte et pour l'Office diocésain des vocations.

Ces quêtes commandées « doivent être perçues selon le mode traditionnel (banc par banc) afin que chaque fidèle puisse donner selon sa générosité et ses moyens ». (*Recueil des décrets de l'archidiocèse de Sherbrooke*, p. 19)

Il est suggéré d'expliquer aux paroissiens le bien-fondé de chacune d'elles en s'inspirant de la documentation fournie par les organismes qui sollicitent et des commentaires que l'on peut trouver dans *l'Ordo 2020-2021*.

Fabrique :			
Communauté :			
Sanctuaire :			
17 mars 2024		Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix	
Dépôts \$\$		Paiement le	
29 mars 2024		Les besoins de l'Église en Terre sainte	
Dépôts \$\$		Paiement le	
21 avril 2024		Office diocésain des vocations	
Dépôts \$\$		Paiement le	
5 mai 2024		Les œuvres pastorales du Pape	
Dépôts \$\$		Paiement le	
29 septembre 2024		Les besoins de l'Église du Canada	
Dépôts \$\$		Paiement le	
21 octobre 2024		L'évangélisation des peuples (Dimanche missionnaire mondial)	
Dépôts \$\$		Paiement le	

Nous vous demandons de faire remise intégrale de ces quêtes à la corporation archiépiscopale dans les huit jours, afin qu'elle puisse expédier, sans retard, les dons aux organismes concernés. Adresse Procure, 130 rue de la Cathédrale, Sherbrooke Qc, J1H 4M1. *Ce document est à titre d'information.*